

FOUESNANT
Camps d'été
2025
LES GLÉNAN

Inscription par courriel

à partir du mercredi 26 mars à 9h00

Les places seront réservées selon l'ordre de réception.
Deux séjours maximum par enfant.

Attention pour les familles extérieures à Fouesnant,
les inscriptions seront possibles uniquement à partir du 2 avril 2025.

Les préinscriptions se font uniquement par courriel à l'adresse
campsdete@ville-fouesnant.fr (adresse active à partir du 26 mars à 9h00).

Dans votre mail préciser : nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone.
Un mail = une inscription d'un seul enfant

Attention, celles-ci ne valent pas inscription définitive. Le service Enfance/Jeunesse
vous contactera par retour de courriel pour confirmer l'inscription de votre enfant et, à
défaut, une liste d'attente vous sera proposée.

Le dossier d'inscription et la fiche sanitaire de liaison seront envoyés dans le courriel
de confirmation. Vous disposez d'un délai de 21 jours pour déposer le dossier complet
(fiche sanitaire, documents à fournir) ainsi que le règlement du séjour
(par chèque ou chèques vacances) auprès du service Enfance/Jeunesse.
Tout dossier non complet sera refusé. Passé ce délai, la réservation est annulée et la
place réattribuée.

Le service Enfance/Jeunesse (en mairie)
reste à votre disposition au **02 98 94 43 74**
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

La ville se réserve le droit d'annuler un camp et/ou certaines activités en cas
d'inscriptions insuffisantes, ou d'intempéries, etc.



C1 5 jours	C1 - DU 7 AU 11 JUILLET 8/11 ANS (2014-07/07/2017) - FOUESNANT (29) Les enfants participeront à trois séances de catamaran.	24 places
C2 8 jours	C2 - DU 7 AU 14 JUILLET 12/15 ANS (2010-2013) - MOUTIERS-LES-MAUXFAITS (85) Les jeunes participeront à une journée à O'Fun Park pour faire du paintball, une journée à O'Gliss Park, une balade en catamaran à la Tranche-sur-Mer. Ils découvriront la Roche-sur-Yon et assisteront à une séance de cinéma suivi d'un repas au restaurant.	23 places
C3 4 jours	C3 - DU 15 AU 18 JUILLET 8/11 ANS (2014-15/07/2017) - POULDREUZIC (29) Les enfants participeront à trois séances de char à voile.	28 places
C4 8 jours	C4 - DU 18 AU 25 JUILLET 12/15 ANS (2010-2013) - ARRADON (56) Les jeunes participeront à une séance de kayak, une séance de paddle sur le golfe du Morbihan, une balade sur le golfe du Morbihan et un après-midi sur l'île aux moines. Ils découvriront la ville de Vannes suivi d'une séance de cinéma et d'un repas au restaurant.	23 places
C5 5 jours	C5 - DU 21 AU 25 JUILLET 8/11 ANS (2014-21/07/2017) - LANNION (22) Les enfants deux séances rafting, une séance tir à l'arc et escalade.	28 places
C6 5 jours	C6 - DU 28 JUILLET AU 1^{er} AOÛT 12/15 ANS (2010-2013) - TRÉMARGAT (22) Les jeunes participeront à une séance de grimpe d'arbre, une séance de course d'orientation et une séance de kayak.	23 places
C7 5 jours	C7 - DU 28 JUILLET AU 1^{er} AOÛT 8/11 ANS (2014-28/07/2017) - TELGRUC-SUR-MER (29) Les enfants participeront à une séance de kayak et deux séances de coasteering.	28 places
C8 5 jours	C8 - DU 4 AU 8 AOÛT 12/15 ANS (2010-2013) - TELGRUC-SUR-MER (29) Les jeunes participeront à une séance de coasteering, une séance de Méga SUP (paddle géant) et une séance d'escalade.	23 places
C9 5 jours	C9 - DU 4 AU 8 AOÛT 8/11 ANS (2014-04/08/2017) - SANTEC (29) Les enfants participeront à une séance de bodyboard, une séance de wave-ski et une séance de paddle géant.	28 places

Chaque camp est présenté en détails sur le site de la ville : www.ville-fouesnant.fr

CAMPS - la journée

Enfant		Ado	
De 0 à 1861 (SMIC de 0 à 1.33)	14,00 €	De 0 à 1861 (SMIC de 0 à 1.33)	14,00 €
De 1862 à 2797 (SMIC de 1.33 à 2)	18,60 €	De 1862 à 2797 (SMIC de 1.33 à 2)	19,60 €
De 2798 à 3497 (SMIC de 2 à 2.5)	23,20 €	De 2798 à 3497 (SMIC de 2 à 2.5)	25,20 €
De 3498 à 4196 (SMIC de 2.5 à 3)	27,80 €	De 3498 à 4196 (SMIC de 2.5 à 3)	30,80 €
De 4197 à 5595 (SMIC de 3 à 4)	32,40 €	De 4197 à 5595 (SMIC de 3 à 4)	36,40 €
> 5595 (SMIC sup. 4)	37,00 €	> 5595 (SMIC sup. 4)	42,00 €

Tarifs sous réserve de validation du conseil municipal du 8 avril 2025.